



VILLE D'ALES

« MON QUARTIER DANS MA VILLE »

SECTEUR LA PRAIRIE

ATELIER N°1 DU 5 MARS 2018
NOTE DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

1. Contexte.....	3
2. Synthèse des contributions à l'atelier	3
3. Suites	7
4. Annexes : autres contributions et remarques.....	8

1. CONTEXTE

- ◆ La démarche **Mon Quartier Dans Ma Ville** fait suite aux États Généraux du Cœur de Ville d'Alès, précédemment lancés en 2016, pour redynamiser le centre-ville.
- ◆ Cette nouvelle forme de rencontres participatives concerne 6 autres quartiers d'Alès (hors quartiers prioritaires de la ville, qui s'inscrivent dans un programme spécifique), dont le **quartier de la Prairie**.
- ◆ Elle a pour objectif de permettre aux habitants de définir **l'avenir de leur quartier au sein d'Alès** et de notamment
 - Établir ensemble le bilan de ce qui fonctionne et de ce qui fonctionne moins
 - Co-construire des perspectives et actions d'évolution et d'amélioration pour le quartier
- ◆ Trois rencontres sont prévues pour le secteur La Prairie
 - **Rencontre n°1 du 05/03/2018 : travail participatif sur la connaissance partagée de la situation du quartier de La Prairie**
 - Rencontre n°2 du 10/04/2018 : travail participatif sur les orientations et actions d'évolution et d'amélioration du quartier
 - Rencontre n°3 en juin 2018 : présentation et échanges du plan d'actions pour le quartier par M. le Maire.
- ◆ 85 personnes ont participé à la première rencontre qui s'est tenue le 5 mars 2018 (salle de ping-pong du gymnase) à Alès. Le présent document présente la **synthèse des productions du travail en atelier et des échanges** qui ont suivi le partage collectif des contributions.

2. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS A L'ATELIER

Après une présentation générale et un partage d'un état des lieux du quartier de La Prairie, les participants à la rencontre ont travaillé de façon participative en sous-groupes.

Les productions ont été structurées selon les 2 thématiques suivantes : *atouts et faiblesses*. Certaines demandes ou remarques spécifiques exprimées lors de l'atelier sont mentionnées en annexe.

2.1. Atouts du quartier de La Prairie

- ◆ **Un quartier accessible**, à proximité du centre-ville et bien desservi par les transports en commun
- ◆ Un quartier à **vocation agricole** (maraichage), avec une terre de qualité, qui donne une impression de **campagne à la ville**

- ◆ La présence de **commodités** : petits commerces, centres commerciaux, professionnels de santé, établissements scolaires, équipements sportifs
- ◆ La présence de **nombreux espaces verts** : « le poumon vert d'Alès »
- ◆ Un **quartier calme avec des espaces de convivialité** : jardins familiaux, parc de la Tour Vieille, proximité du Gardon et d'Alès plage
- ◆ Un quartier **propre** avec des équipements adaptés (arbres à tri)
- ◆ Un **esprit d'entraide et de convivialité** entre voisins (*rue des jardins, chemin des Tabans, Impasse Bel Horizon*)
- ◆ La présence d'un **club du 3^{ème} âge**
- ◆ La **rénovation de l'Avenue d'Anduze** : éclairage, coussins berlinois...
- ◆ Des déplacements facilités avec la présence **de transports en commun**, d'une navette gratuite depuis le champ de foire, **et d'une offre de places de stationnement** (*rue F. Peloutier, Av. Jules Guesde*)

2.2.Faiblesses du quartier de La Prairie

- ◆ **Circulation**
 - Une **vitesse excessive** à certains endroits : avenue d'Anduze, à proximité des écoles Promelles , chemin des prairies, chemin des Sports, chemin des Dupines
 - Une **circulation dangereuse** sur certains secteurs : les bus scolaires rue René Rousseau, la circulation en double sens chemin des Tabans et rue Courtes, rue et Impasse Georges Sand
 - Une **circulation souvent difficile** au niveau des feux du Faubourg du soleil et des lieux de passage (*la Clède, ARTES*)
 - Une circulation **trop importante de poids lourds** dans le quartier (*notamment Av. Jules Guesde*)
 - Des **difficultés d'utilisation et d'accès aux pistes cyclables** (au niveau de la traversée de la Rocade)
 - Des **pertes de continuité de circulation** pour les piétons (*chemin des Dupines, rue des prairies*)
 - Un manque **d'aménagements routiers efficaces pour réguler la vitesse** ou des aménagements non respectés : coussins Berlinois, priorités à droite...
- ◆ **Voiries et stationnement**
 - Un manque **d'entretien et de sécurisation** de certaines voies
 - Des routes en mauvais état : revêtement abimé, nids de poules
 - Un besoin de mise en sécurité des différents chemins et des impasses privées

- Un manque de signalisation et de visibilité des priorités à droite
- Un manque de trottoirs et de trottoirs sécurisés (*chemin des sports, rue des Jacinthes*)
- Un manque de sécurisation des voies cyclables
- Des aménagements urbains (trottoirs, grilles d'eau) **non adaptés aux personnes à mobilité réduite** et aux personnes âgées
- Des **problématiques importantes de stationnement** au sein du quartier
 - Des **zones de stationnements insuffisantes** autour de la piscine et sur le chemin des sports
 - Un **stationnement anarchique** (*école du Faubourg, locaux de la Clède, rue de la Pouzarenque*)
 - Des **parkings insuffisamment entretenus** (*devant le club du 3^{ème} âge*)
 - Des **zones de stationnement trop importantes** à certains endroits (*rue Danton*)
- ◆ **Déplacements / transports en commun**
 - Un **manque de navettes gratuites** au sein du quartier
 - Des **transports en commun non adaptés** au public sur certaines périodes de l'année (vacances scolaires)
- ◆ **Propreté/entretien**
 - Un **manque d'équipements pour la gestion des déchets**: manque de conteneurs, de sac à crottes sur la voie cyclable, une déchetterie trop petite
 - Un manque **d'entretien des espaces verts et de nettoyage de la voirie** du quartier :
 - Végétation non entretenue, débordement sur les trottoirs
 - Présence de feuilles, herbes, haies sur les rues et trottoirs
 - Certains secteurs identifiés comme sujets au manque d'entretien : chemin des sports, impasse des Martinets, rue Pelloutier
 - Des **incivilités** qui impactent la propreté du quartier : déjections canines, vandalisme, mauvaise utilisation des poubelles (*rue Danton et Fernand Pelloutier*)
- ◆ **Assainissement / gestion des eaux pluviales**
 - Un **problème d'assainissement** des eaux usées (*chemin des prairies*)
 - Un **système de gestion des eaux pluviales perçu comme inadapté** : problèmes d'évacuation des eaux, inondations, ruisseau de la basse Mazade non busé
 - Un **manque d'information** sur la problématique du barrage de Ste Cécile

◆ Aménagements publics et urbains

- Des nuisances causées par **le champ de foire** : occupation du terrain, insécurité sur le parking, difficultés d'organisation des secours
- Un **éclairage public absent ou insuffisant** à certains endroits (problématique des éclairages LED)
- Une signalétique **insuffisante des noms de rues**
- La faiblesse des **réseaux de télécommunications** (fibre, internet)
- **L'expansion des zones commerciales** est perçue comme **un risque de perte d'identité** pour le quartier, jusque-là vécu comme un quartier « campagne »
- Une **taxe foncière et une taxe d'habitation** très élevées

◆ Nuisances animales

- Une présence gênante de **pigeons** sur le Faubourg du soleil due au fait que des gens viennent les nourrir
- Présence de **chats sauvages** agressifs près des conteneurs (*rue de la Pouzarenque*)
- Problématique de chiens attachés et maltraités
- Prolifération de **moustiques tigres** (*rue des jardins*)

◆ Vie de quartier

- Des **problèmes d'incivilités** au sein du quartier et d'un **manque de vidéosurveillance**
- Un sentiment d'**abandon du quartier du Faubourg du soleil**
 - Des problèmes d'insécurité (toxicomanie, bagarres, errance, accidents)
 - Une absence de réhabilitation des bâtiments
- Un manque **d'espaces d'accueils pour la petite enfance** (crèche, garderie)
- Un manque d'équipement pour le **développement d'activités du 3^{ème} âge**

2.3.Éléments de synthèse

En synthèse, il ressort de l'expression des habitants que :

- ◆ Le quartier de la Prairie est perçu **comme un quartier calme, qui donne une image de « campagne »** où les voisins maintiennent un lien social et une **certaine convivialité**.
- ◆ Une **circulation intense et une vitesse excessive** perturbent le quotidien des habitants qui rencontrent des **difficultés à se déplacer** à pied ou à vélo. Des problématiques de stationnements anarchiques ainsi que de perturbation du trafic routier sur certains points (feux, priorités à droite, lieux de passage) ajoutent à ces difficultés.
- ◆ **Une expansion commerciale du quartier inquiète** les habitants sur l'avenir agricole de ce secteur et son aspect « campagne » actuel.
- ◆ La **gestion des eaux pluviales** génère des problématiques pour le quartier et ses habitants : problèmes d'évacuation, inondations, prolifération des moustiques...

- ◆ Des attentes sont exprimées sur **le développement de certains services** au sein du quartier : activités du 3^{ème} âge, navette gratuite, lieux d'accueil de la petite enfance

3. SUITES

- ◆ Diffusion de la présente synthèse des contributions de l'atelier n°1 et du document de présentation de l'état des lieux du quartier aux participants à l'atelier
- ◆ Passation d'un **questionnaire aux habitants** pour enrichir le travail sur les « atouts et faiblesses » du quartier de la Prairie: **du 15 au 30 mars 2018** sur le portail « Alès Cévennes »
- ◆ Atelier n°2 : « Orientations et Actions » le **mardi 10 avril à 18h30** à la Salle de ping-pong du gymnase
- ◆ Réunion n° 3 : présentation du plan d'actions en présence de M. le maire en juin 2018

4. ANNEXES : AUTRES CONTRIBUTIONS ET REMARQUES

4.1. Autres contributions

Quelques propositions d'orientations ou d'actions (qui feront l'objet de l'atelier n°2) ont été formulées par certains participants. Elles sont regroupées ci-dessous et seront intégrées au prochain atelier consacré spécifiquement aux orientations et propositions d'actions.

◆ Circulation/ Voirie

- Poser des coussins berlinois
- Améliorer le revêtement des rues
- Installer des miroirs à la sortie de certaines rues qui ont une priorité à droite pour plus de sécurité
- Etudier la possibilité de créer un sens unique Chemin des Tabans pour sécuriser la circulation
- Sécuriser la rue Jacinthe avec des barrières pour séparer les piétons des voitures
- Revoir le plan de circulation du carrefour chemin des Dupines / rue Pelloutier
- Mettre la rue Danton en sens unique
- Réduire les zones de stationnement rue Danton
- Mettre dans l'autre sens rue Courtes
 - Permet d'éviter d'aller jusqu'au feu (embouteillage)
 - Mise en sécurité de la voie

◆ Déplacements / Transports

- Créer une navette gratuite
- Créer une piste cyclable avenue d'Anduze et Faubourg du Soleil

◆ Propreté / Entretien

- Enlever les conteneurs poubelle rue Danton et rue F. Pelloutier

◆ Assainissement / Réseaux / Gestion eaux pluviales

- Buser le ruisseau de la Basse Mazade

◆ Aménagement / développement urbain

- Electrifier le chemin de la Basse Mazade
- Préserver les espaces verts existants et le caractère « vert » de la prairie

- Installer un plan du quartier pour signaler les rues et les commerces
- Déplacer le champ de foire
- Encourager les agriculteurs en les signalant
- Instaurer/appliquer une nouvelle loi sur le bien être-animal

4.2. Autres remarques

Au cours de la réunion les participants se sont également interrogés sur les différents points ci-dessous

- ◆ L'avancée du projet de réhabilitation du Faubourg du soleil
- ◆ L'information donnée sur la problématique du barrage de Ste Cécile